

## **COMPOSITION DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE DES PRODUITS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION DU SECTEUR DU BATIMENT**

(mise à jour du 9 novembre 2022)

### **Collège « Producteurs »**

L'association Filière Béton représentée par Jean Bergouignan

La Fédération française des tuiles et briques (FFTB) représentée par Isabelle Dorgeret

### **Collège « Opérateurs »**

La Fédération nationale des travaux publics (FNTP) représentée par Stéphane Rutard

La Chambre française de l'économie sociale et solidaire (ESS France) représentée par Joanne Boachon (titulaire) ou Frédéric Adam (suppléant)

### **Collège « Collectivités »**

L'Association des maires de France (AMF) représentée par Sylviane Oberlé

L'Assemblée des départements de France (ADF) représentée par Benoît Jourdain

### **Collège « ONG »**

L'association Humanité et Biodiversité représentée par Sandrine Bélier

L'association Zero Waste représentée par Moïra Tourneur (titulaire) ou Alice Elfassi (suppléant)

En outre, la Fédération des distributeurs de matériaux de construction (FDMC), représentée par Adrienne Ouvreu, est également invitée en vertu de l'article D541-90 du Code de l'environnement.

Laurence Dermenonville, Censeur d'Etat, est membre permanent.